

## L'utilisation de la prestation:

Dans le cadre de sa permanence en mairie, l'écrivain public n'assure que la prestation entrant dans le cadre du service à la population :

- Rédaction de correspondances,
- Aide aux démarches,
- Résolution de litiges,
- Formulation de requêtes,
- Conception de curriculum vitae et de lettres de motivation etc...
- Recherche internet, candidatures E mail, travail en ligne : joelbuquet@aol.com

Il propose aux communes et aux associations le conseil en communication écrite et la conception de documents permettant d'annoncer leurs manifestations et de faire connaître leurs activités.

Indépendamment de son activité en mairie, l'écrivain public peut être consulté à propos de travaux à but commercial ou littéraire qui seront traités dans le cadre de son activité privée.

Dans le cas d'une simple rédaction de correspondance, la livraison est immédiate. D'autres tâches, nécessitant des recherches ou un soin particulier et ne pouvant être terminées sur le champ seront livrées dans les meilleurs délais.

Les travaux sont livrés en double exemplaire.

CE SERVICE, ENTIÈREMENT GRATUIT, EST **EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ** AUX PERSONNES DOMICILIÉES DANS L'UNE DES 16 COMMUNES DE LA CC2V

Permanences de

# L'ÉCRIVAIN

# PUBLIC



Si vous avez **besoin d'aide** dans l'écriture de certains courriers, dans vos démarches administratives, l'écrivain public peut vous aider.

## CALENDRIER 2<sup>ème</sup> semestre 2010

### SERVICE GRATUIT

Il est exclusivement réservé aux personnes domiciliées dans l'une des 16 communes de la CC2V

#### COMMUNES CONCERNÉES :

Bailly . Cambronne-lès-Ribécourt . Chevincourt . Chiry-Ourscamp  
Le Plessis-Brion . Longueil-Annel . Machemont . Marest-sur-Matz  
Mélicocq . Montmacq . Pimprez . Ribécourt-Dreslincourt  
Saint-Léger-aux-Bois . Thourotte . Tracy-le-Val . Vandélicourt



Renseignements : 03 44 96 31 00  
[www.cc2v.fr](http://www.cc2v.fr)

# ÉCRIVAIN PUBLIC, PERMANENCES du 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2010

MAIRIES ET LIEUX D'ACCUEIL	JOUR & HEURE	JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
BAILLY	Vendredi 16-17h	2	3	1	5	3
CAMBRONNE-LES-RIBÉCOURT	Lundi 14-15h	5-19	6-20	4-18	8-22	6-20
CHEVINCOURT	Mercredi 17-18h	7	1	6	3	1
CHIRY-OURSCAMP	Lundi 16h30-17h30	5-19	6-20	4-18	8-22	6-20
LONGUEIL-ANNEL	Lundi 10-11h30	5-19	6-20	4-18	8-22	6-20
MACHEMONT	Mercredi 10-11h	7	1	6	3	1
MAREST-SUR-MATZ	Jeudi 18-19h	1	2	7	4	2
MÉLICOQ	Vendredi 17-18h	9	10	8	12	10
MONTMACQ	Mercredi 15-16h	7-21	1-15	6-20	3-17	1-15
PIMPREZ	Jeudi 16-17h	8	9	14		9
LE PLESSIS-BRION	Jeudi 16-17h	1-15	2-16	7-21	4-18	2-16
RIBÉCOURT Centre médico-social 37 square Jacques Brel	Mardi 16-18h	6-20-27	7-21-28	5-19-26	2-16-23	7-21-28
RIBÉCOURT 173 rue de Paris	Vendredi 10-12h	2-16	3-17	1-15	5-19	3-17
DRESLINCOURT Mairie rue Roger Fanen	Lundi 16-18h	12	13	11	15	13
SAINT-LÉGER-AUX-BOIS	Vendredi 17h30-18h30	2	3	1	5	3
THOUROTTE Mairie	Mardi 10-11h	6-20	7-21	5-19	2-16	7-21
THOUROTTE Centre Angèle Fontaine	Mercredi 16h-17h30	21-28	8-22	13-27	10-24	8-22
	Jeudi 9h-12h30	1-8-15-22	2-9-16-23-30	7-14-21-28	4-18-25	2-9-16-23
TRACY-LE-VAL	Lundi 16-17h	26	27	25	29	27
VANDELICOURT	Mardi 17-18h	13	14	12	9	14